

16 mars 1968, Montréal

Banquet annuel des Gouverneurs de la Chambre de commerce des Jeunes, District de Montréal

L'approche du printemps n'est pas, pour l'homme moderne, une période de joie sans mélange. C'est qu'avec le retour de l'hirondelle coïncide le retour des échéances fiscales. Pendant que les contribuables s'affairent à préparer leurs rapports d'impôts, les gouvernements s'affairent à préparer leurs budgets. Et je vous prie de croire que ce ne sont pas les gouvernements qui ont la tâche la plus facile.

Les dépenses publiques ont cette pernicieuse tendance à grossir toujours plus vite que les revenus. C'est apparemment un phénomène universel. Vous voyez par exemple comment le gouvernement d'Ottawa doit remettre trois fois sur le métier ses mesures fiscales pour essayer de les faire accepter par sa députation, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque d'enthousiasme. Vous connaissez aussi les mésaventures que connaissent aux États-Unis les projets d'augmentations de taxes du président Johnson. La situation n'est pas plus brillante en Grande-Bretagne où elle se complique de difficultés économiques et monétaires.

Les problèmes que rencontrent les provinces canadiennes ne sont pas du même ordre, mais ils n'en sont pas moins réels.

Après l'étude la plus fouillée et la plus objective qui ait jamais été faite sur l'évolution des besoins financiers des divers gouvernements du Canada, le comité du régime fiscal en est arrivé à la conclusion, en 1966, que même en s'acquittant des seules responsabilités qu'elles assumaient déjà à cette époque, les provinces devraient inévitablement faire face, au cours de la période 1967-72, à des dépenses considérablement supérieures à leurs ressources. Le comité prévoyait que la situation financière des provinces s'aggraverait sans cesse, tandis que celle du gouvernement fédéral aurait plutôt tendance à s'améliorer.

C'est pour empêcher que l'écart entre les deux ne se creusât davantage que les provinces ont demandé avec insistance et à l'unanimité un transfert net de ressources fiscales. Cette demande n'ayant pas été agréée, il ne faut pas s'étonner de voir l'Ontario et les autres provinces annoncer à tour de rôle de nouvelles augmentations de taxes.

La situation serait bien plus grave encore si, comme l'aurait voulu le gouvernement fédéral dans un domaine qui n'est pourtant pas de son ressort, un régime universel d'assurance-maladie avait été mis en vigueur dès cette année dans tout le pays.

Que comportera le budget du Québec qui sera déposé dans quelques jours ? Il va de soi que je ne puis anticiper sur le beau discours que prépare à ce sujet le ministre des Finances. Mais rien ne m'empêche de vous dire un mot de la philosophie qui nous inspire.

Disons d'abord que ce ne sont pas les beaux projets ni les bonnes suggestions qui manquent. Avec toutes les délégations qui nous visitent, avec tout ce que nous recevons de mémoires, de requêtes et de rapports, avec en outre tout ce qui s'écrit dans les journaux, nous ne risquons pas d'être à court d'idées sur la façon de disposer de nos revenus.

C'est une très bonne chose qu'on nous tienne au courant des besoins et des aspirations légitimes des divers éléments de la population et nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre. Nous avons promis de gouverner avec le peuple, de le faire participer à l'élaboration des politiques qui le concernent; et comme dirait un personnage que je n'ai pas besoin de vous nommer: « Le peuple nous a compris ».

Seulement, il se trouve qu'à peu près toutes les suggestions qui nous sont faites impliquent de nouvelles dépenses. Beaucoup se portent volontaires pour nous dire comment dépenser; mais il y en a bien peu qui prennent la peine de venir nous voir ou de nous écrire pour nous dire où trouver l'argent.

Or, vous comprendrez facilement que notre problème, quand nous préparons un budget, ce n'est pas de trouver des façons de dépenser. C'est plutôt de contenir la dépense dans des limites raisonnables, compte tenu d'une situation financière qui n'est plus du tout ce qu'elle était en 1960, de l'état des marchés des capitaux et, par-dessus tout, des moyens des contribuables. Voilà ce qui est difficile. Voilà ce qui demande de la fermeté, de la discipline.

Rien ne serait plus agréable que de pouvoir donner suite à tous les beaux projets qui nous sont soumis. Il faut malheureusement choisir, en donnant la priorité à ce qui est le plus urgent, à ce qui est le plus productif, à ce qui favorisera davantage la croissance de l'économie québécoise.

Car ce serait une grave erreur de croire que le meilleur gouvernement serait celui qui dépenserait le plus. Toute dépense publique retombe en définitive sur les payeurs de taxes; et à trop alourdir le fardeau fiscal, on risquerait de décourager le travail et l'épargne, de tuer l'esprit d'initiative et de chasser les industries dont nous avons tant besoin.

Il y a en somme une ligne à tirer, qui est la ligne de la mesure et du bon sens, entre deux excès possibles. Personne, bien sûr, ne songerait à revenir aux minces budgets d'antan. Quand j'ai été élu pour la première fois, en 1946, le budget total du Québec n'atteignait même pas \$ 150 000 000. C'est seulement en 1957-58 qu'il a franchi la marque du demi-milliard. Rien que pour le ministère de l'Éducation, aujourd'hui, nous n'en aurions pas assez de tout le budget de 1960, qui dépassait à peine les \$ 600 000 000.

C'est facile, en 1968, d'ironiser sur la maigreur de ces budgets de jadis. Je crois personnellement que nous aurions dû, à l'époque, y aller plus largement. Mais il faut tenir compte du contexte et de la mentalité du temps.

Jamais, de 1946 à 1960, je n'ai entendu l'opposition soutenir que nous ne dépensions pas assez. Au contraire, elle répétait avec emphase que nous dépensions trop. Elle s'ingéniait à changer les surplus en déficits, pour mieux fulminer contre ce qu'elle appelait l'hémorragie des dépenses. Elle s'indignait de la prodigalité du gouvernement et ne manquait jamais de prédire la banqueroute à brève échéance.

Je me souviens que vers 1958, un économiste, M. Roland Parenteau, osa pour la première fois faire entendre un autre son de cloche en écrivant que la situation n'était pas aussi noire qu'on le disait et qu'il y aurait même lieu, pour le gouvernement, de desserrer davantage les cordons de la bourse. Mais c'était la voix qui criait dans le désert.

Bien sûr, depuis dix ans, la mentalité a bien évolué, au Québec comme partout ailleurs. L'État doit forcément assumer aujourd'hui, notamment dans les domaines de l'éducation, du bien-être social et du développement économique, des responsabilités infiniment plus lourdes qu'autrefois. Il ne faudrait pas cependant verser dans un autre excès. L'hypertrophie de l'État comporte aussi de sérieux dangers. Dans son Histoire des Institutions, Jacques Ellul y voit même l'une des causes principales de la décadence de l'Empire romain.

« D'une part, écrit-il, l'État souffre de gigantisme. Il devient autoritaire, centralisé, totalitaire. Autoritaire: tout doit être réglé par voie d'autorité, pour chaque question une loi, un décret, un mandat impérial décide de façon souveraine. Centralisé: les administrations locales et provinciales perdent de leur importance, tout doit être décidé dans la capitale, par l'Empereur et ses bureaux. Totalitaire: l'État cherche à s'occuper de toute la vie de l'Empire, à réglementer la vie économique, sociale, spirituelle; il assume la totalité des activités. Il essaie à la fois d'ordonner et de promouvoir toute la vie collective. »

L'auteur dégage plus loin les conséquences financières et économiques de cet état de choses: « Cette croissance du pouvoir et des attributions de l'État, dit-il, entraîne d'abord un gigantisme administratif. Il faut toujours davantage d'administrations et de fonctionnaires au fur et à mesure que les domaines d'intervention s'accroissent. Or, d'une part, le recrutement de ces fonctionnaires enlève à la vie économique une part toujours grandissante de main-d'œuvre productive, d'autre part, cette administration coûte de plus en plus cher. L'accroissement administratif s'effectue par une double voie: tantôt ce sont de vrais services administratifs qui se développent, tantôt ce sont des secteurs d'activité privée qui deviennent des administrations. Or, le coût excessif de ces administrations devient une charge écrasante pour l'État. Les impôts ne cessent de croître alors que l'activité économique est en difficulté. La lourdeur de la fiscalité est une des causes les plus importantes de la désagrégation de l'Empire. D'une part, pour arriver à faire rentrer les impôts, il faut augmenter indéfiniment les administrations financières. D'autre part, pour éviter de payer, beaucoup préfèrent abandonner leur terre ou leur métier. Et malgré le poids des impôts, l'État n'arrive pas à couvrir ses dépenses et se trouve sans cesse au bord de la faillite. Enfin la croissance administrative entraîne une extrême lourdeur de l'appareil et un grand désordre. Il y a tant d'administrations qu'il devient impossible d'agir rapidement au point de vue politique et qu'il est également difficile d'ordonner, de répartir, d'équilibrer les pouvoirs. »

Cela se passait il y a plus de quinze siècles. Vous voyez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que ceux qui seraient prêts, aujourd'hui, à tout remettre aux mains de l'État, dût-il crouler sous le poids de ses usurpations et de ses engagements financiers, n'ont absolument rien inventé.

Je ne voudrais pas comparer le Québec à l'Empire romain, bien qu'on m'ait récemment accusé de vouloir me tailler un petit empire. Si cette accusation était semeuse, je ne chercherais pas à mettre la population en garde contre les dangers de l'hypertrophie de l'État. C'est ma ferme conviction que le bien commun se situe dans un juste milieu entre un développement excessif du pouvoir politique et une conception étroitement conservatrice du rôle de l'État.

Conformément au programme qui l'a fait élire, le gouvernement actuel voit dans l'entreprise privée, « tant qu'elle reste compétente et dynamique », le moteur par excellence du progrès économique. C'est particulièrement vrai en Amérique du Nord, où la liberté d'initiative a produit le plus haut niveau de vie au monde. Nous faisons partie d'un ensemble économique dont nous devons respecter les règles du jeu si nous voulons profiter de ses incontestables avantages.

Mais les règles du jeu, en Amérique comme ailleurs, laissent à l'État des fonctions extrêmement importantes, qu'il est d'ailleurs seul à pouvoir remplir dans l'intérêt général. Il lui appartient d'éclairer la voie, de coordonner les efforts, de fournir au besoin l'étincelle créatrice, de stimuler les secteurs les plus faibles, de suppléer aux défaillances de l'entreprise privée, d'assurer l'harmonie de l'ensemble. Ce qu'il faut éviter, c'est que la prolifération des services administratifs se propage d'une façon désordonnée, à la manière d'un cancer qui finirait par digérer et détruire les cellules vivantes de la société.

Au Québec, on est en droit d'attendre encore davantage de l'État, puisqu'il faut organiser les cadres de la vie sociale et de la vie économique en fonction d'une culture qui n'est pas celle du reste du continent. Il est bien évident que dans ce contexte particulier, on ne saurait, par exemple, abandonner aux seuls intérêts privés la responsabilité de la radio-télévision éducative.

Par contre, nos ressources étant forcément limitées, nous avons plus qu'ailleurs le devoir d'accorder la préséance aux investissements vraiment productifs. Si vous donnez un poisson à un homme, dit un proverbe arabe, vous lui permettez de vivre pendant une journée; mais si vous lui montrez à pêcher, vous lui donnez de quoi vivre pendant toute sa vie.

Traduire cette philosophie en termes budgétaires, c'est réserver les plus hautes priorités à l'éducation, à la recherche, à la promotion industrielle et au développement économique.

Voilà précisément ce que nous essayons de faire. J'aimerais vous en dire davantage, mais je dois laisser durer le « suspense » jusqu'au discours sur le budget.

Tout ce que je tiens à ajouter en terminant, c'est que le gouvernement n'entend pas éluder les responsabilités qui sont les siennes. Il restera dans son rôle, mais il le jouera à fond, dans le meilleur intérêt de la communauté québécoise.

Ne vous laissez donc pas impressionner par les alarmistes, les broyeurs de noir. Si nous avons des problèmes, en particulier des problèmes de croissance, nous ne sommes pas seuls à en avoir et nous avons par contre des possibilités immenses, qui n'existent nulle part ailleurs. Il nous est donné cette chance unique de pouvoir communiquer avec deux mondes différents; de pouvoir élaborer, sur les rives du Saint-Laurent, une synthèse de ce qu'il y a de plus valable dans les civilisations américaine et européenne; de pouvoir concilier un haut standard de vie avec un mode de vie original; de pouvoir allier un solide esprit pratique à l'exubérance latine et à la joie de vivre.

Pour peu que nous sachions agir avec détermination, avec solidarité, avec optimisme, je puis vous assurer qu'il se passera des choses encore plus intéressantes au pays de Québec.